

# 10 démarches d'avenir pour le littoral

adapto  
2022

  
RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

 Conservatoire du  
littoral

 Géosciences pour une Terre durable  
brgm

# L'économie des territoires

Analyse Coûts-Bénéfices : éclairages apportés à  
l'évaluation des stratégies d'adaptation

Cyrus FARHANGI, Collaborative people

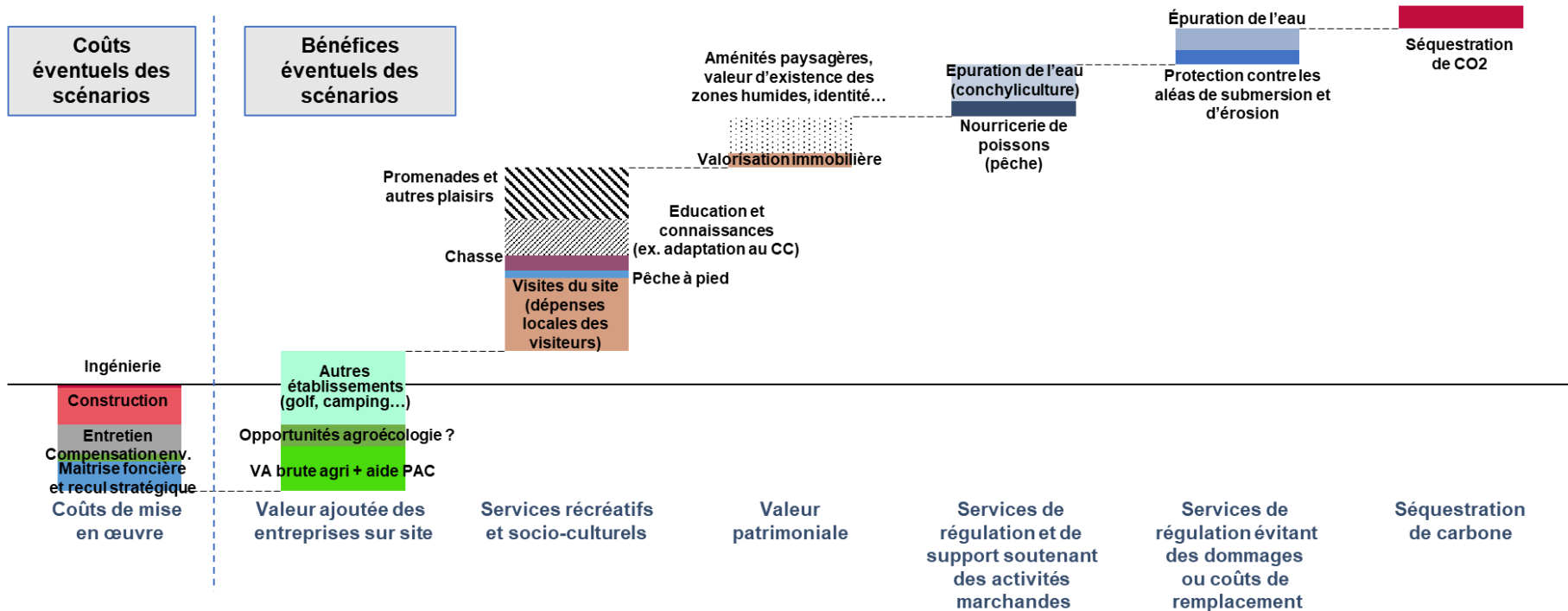
# 10 démarches d'avenir pour le littoral

L'économie des territoires

Analyse Coûts-Bénéfices :  
éclairages apportés à  
l'évaluation des stratégies  
d'adaptation

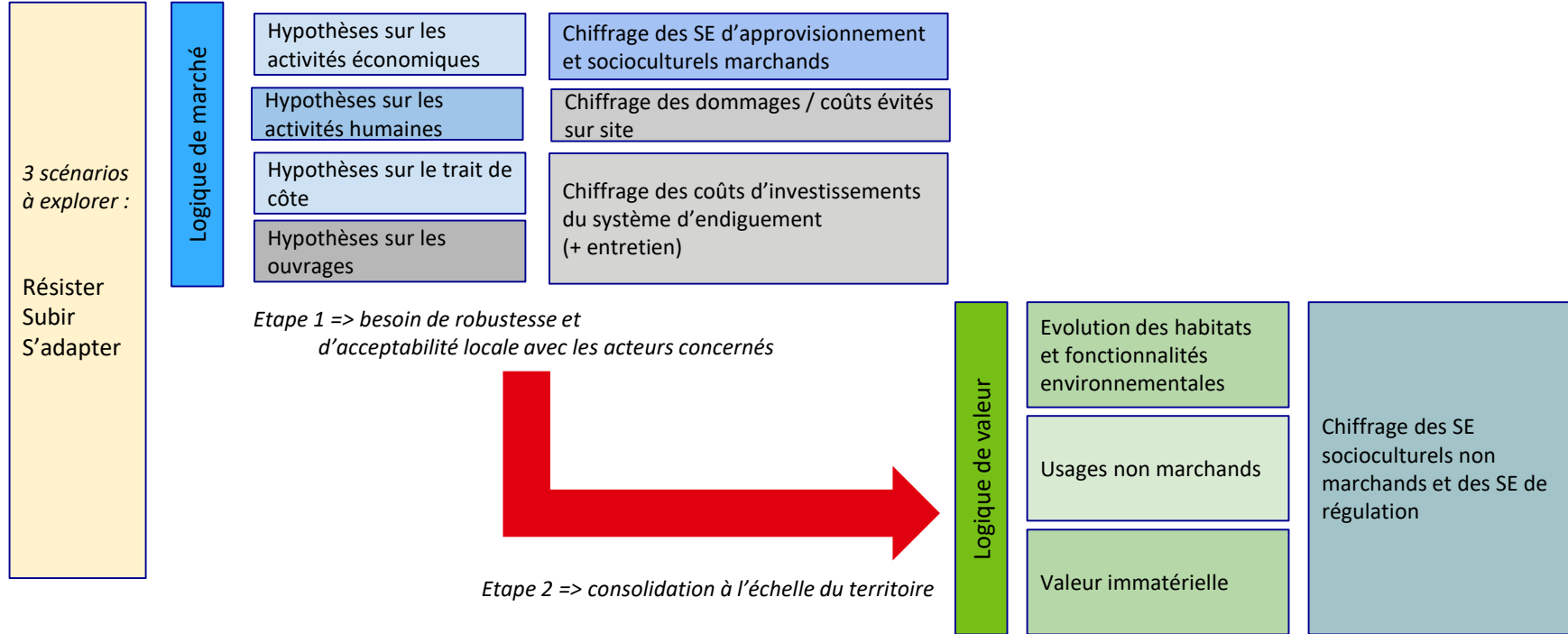
30.11.2022

# Coûts et bénéfices des scénarios d'adaptation du trait de côte



\* l'épaisseur des pavés est indicative mais reflète les potentiels relatifs ; les hachures représentent de la valeur non-économique, à considérer cependant

# 3 étapes de l'analyse coûts-bénéfices



# Une plus-value de la démarche fut de poser des estimations suffisamment concluantes

Se positionner malgré les incertitudes et le manque de données

adapto  
2022

## Coûts des ouvrages

Les coûts dépendent de nombreux paramètres spécifiques à chaque site (longueur du linéaire, hauteur, matériaux...). Ils sont plus importants dans Résister et l'entretien les fait généralement doubler sur 30 ans.

Dans le cas où une reconstruction ou un rehaussement est nécessaire, **l'avantage pour la gestion souple peut aller de 2 à 4 M€.**

## Impacts sur les activités économiques

**Agriculture : 1 à plusieurs M€ de valeur** (VA brute + aides PAC) peuvent être perdus sur 30 ans dans s'Adapter.

**Tourisme, loisirs** : selon les sites, s'Adapter peut générer des gains allant de quelques M€ à des dizaines de M€ sur 30 ans

## Services écosystémiques soutenant des activités marchandes

**Nourricerie de poissons** : potentiel pour la pêche par la gestion souple de 1-2M€ sur 30 ans dans l'Estuaire de la Gironde

**Epuration des eaux pour la conchyliculture** : enjeu économique dans le Marais de Brouage de centaines de M€ sur 30 ans. L'influence de la gestion souple sur cette valeur reste à déterminer.

# Des services écosystémiques à forte valeur, mais ne trouvant pas de traduction sur le marché

- **Services de régulation évitant des dommages ou des coûts de remplacement** : par exemple, les services d'épuration des eaux rendus par les milieux humides peuvent valoir plusieurs M€ sur 30 ans. Le service de protection contre les aléas de submersion et d'érosion permet de diminuer les coûts des ouvrages de défense. Mais ces économies engendrées pour la collectivité ne se valorisent pas toujours sur le marché.
- **Séquestration de carbone** : la valeur tutélaire de la gestion souple peut aller de 1000 à 2000€ par an par hectare renaturé (pré-salé, herbier de Posidonie, roselière...). Or il n'existe pas à ce jour de marché du carbone permettant de valoriser ce potentiel.

En général, les ACB indiquent que la gestion souple se révèle être un compromis entre :

- La préservation d'activité économique (et/ou la disparition et apparition d'activités par rapport à Résister) et
- Le maintien ou la création de services écosystémiques (qui serait maximale dans Subir, au prix de pertes d'activités), qui ne se traduisent cependant pas forcément sur le marché

# Zoom sur quelques sites

## Cas où la gestion souple apparaît avantageuse sans équivoque

- **Vieux Salins d'Hyères** : la gestion souple (s'Adapter) permet de limiter grandement les coûts des ouvrages, y compris par rapport au scénario « Subir » qui impliquerait un coût rédhibitoire lié à l'ensablement du canal d'alimentation des Vieux-Salins. S'Adapter permet également de maintenir l'activité touristique sur le site, et de donner une dynamique écologique au cordon dunaire, ce qui compense la perte temporaire de pinèdes. Concernant le risque de submersion, le désenrochement permet de limiter et déplacer le phénomène d'érosion à l'est de l'Etang de l'Anglais, sur un secteur où la topographie est plus élevée, limitant ainsi la propagation d'une submersion marine
- **Ile Nouvelle** : la gestion souple (reconnexion de l'Ile Sans Pain) permet de limiter grandement les coûts d'ouvrages de défense, de maintenir une valeur socio-culturelle pour le site (visites, éducation, connaissances scientifiques...) et de générer le plus de valeur écosystémique (épuration des eaux, nourricerie de poissons, séquestration de CO2)



# Zoom sur quelques sites

## Cas où la gestion souple apparait avantageuse sans équivoque

- **Baie d'Authie** : la gestion souple a été actée dans le PAPI. 3 modalités ont été étudiées. Du point de vue des valeurs marchandes et écosystémiques qu'elles permettent de dégager, aucune ne présente un intérêt particulier par rapport aux autres.
- **Delta de la Leyre (Certes et Graveyron)** : seuls les scénarios de gestion souple permettent à une majorité de services écosystémiques de voir leur valeur économique augmenter grâce à l'apparition de milieux humides et à la végétalisation progressive du marais (prés salés) : régulation des inondations, développement d'espèces halieutiques, amélioration de la qualité de l'eau et augmentation de l'intérêt touristique et scientifique du site. Les autres scénarios de gestion dure impliquent au mieux un maintien des valeurs économiques actuelles, voire une dégradation de ces dernières avec la perturbation des services écosystémiques actuellement rendus par le site.

# Zoom sur quelques sites

## Cas où la gestion souple présente des contreparties ou des incertitudes

- **Marais de Cagny** : 3 scénarios de gestion souple ont été envisagés. L'un d'eux (« Renouer avec une mixité des pratiques et des usages dans le marais ») exerce un impact négatif en termes marchands. Les deux autres modalités de gestion souple (« Retrouver un marais à vocations multiples » et « dépoldériser l'ensemble du marais ») proposent des effets très proches du scénario « Subir » (« Réparer après chaque rupture et éponger les dégâts tant que cela est possible »). Les services d'approvisionnement fournis dans chacune de ces éventualités équilibrent à peu près les coûts des ouvrages et les dommages sur l'habitat qu'elles engendrent. Par ailleurs, ces 3 scénarios fournissent des services de régulation et des services socio-culturels non-marchands à peu près équivalents.
- **Marais de Moëze et marais de Brouage** : la gestion souple induit une transformation écologique des milieux permettant un profil économique très diversifié et plus robuste : filière bovine de qualité, conchyliculture, écotourisme, captation de CO2 de haut niveau. Pour autant, les activités productives actuelles ne sont pas toutes protégées (VS Résister où l'endiguement protège les activités conchylicoles et agricoles). Le choix entre S'Adapter, Subir et Résister implique une orientation entre l'animation des projets de transition économique, écologique et résidentiel (S'Adapter) et la limitation des dommages causés par les aléas côtiers par des mesures de protection pour 50 ans (Résister).

# Zoom sur quelques sites

## Cas où la gestion souple présente des contreparties ou des incertitudes

- **Baie de Lancieux** : La gestion dure (Résister) implique la construction d'une nouvelle digue de 1<sup>er</sup> rang à Lancieux qui protège les activités touristiques et agricoles déjà en place. Pour autant, la gestion souple (S'Adapter) permet un compromis raisonnable entre la protection des espaces menacés et un « laisser-faire » naturel appelant les infrastructures touristiques et récréatives à s'adapter. Les enjeux de mutation du trait de côte sont mieux appropriés par les usagers.

# 10 démarches d'avenir pour le littoral

**Merci de votre attention**

Contactez : Cyrus Farhangi